



JURISADOM

ENTREPRISE ET VIE PRIVEE DES SALARIES



Public Visé :

RRH, ARH

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Connaître les droits et devoirs de l'employeur en matière de respect de la vie privée des salariés.
Intégrer les enjeux et risques autour de la notion de vie privée tout au long de la relation de travail, depuis l'embauche jusqu'à la rupture du contrat.

Durée : 2 jours (14h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

PROGRAMME

Notion de vie privée en droit civil et en droit du travail

Notions voisines : vie personnelle et vie professionnelle
Utilisation de réseaux sociaux : la nouvelle problématique
Sanctions civiles et pénales au non-respect de la vie privée
L'impact du RGPD au sein des services RH en matière de vie privée

Les outils de contrôle des salariés par l'employeur

Biométrie : accès aux locaux et contrôle des horaires
Outils informatiques au travail : contrôle d'internet et des messageries
Géolocalisation des véhicules, vidéosurveillance et vidéo protection
Contrôles d'alcoolémie, tests salivaires contre l'usage de stupéfiants, fouilles
Contrôle de l'usage d'intranet et des tracts syndicaux

La vie privée au cours de la relation de travail : obligations des parties

Les limites à la liberté d'embauche - respect du principe de non-discrimination
Les informations à demander et à fournir au candidat
La modification du contrat de travail : impacts sur la vie privée
L'évaluation du salarié : les informations sensibles
La vie privée dans le cadre du télétravail et du travail à domicile
Les contraintes en lien avec la vie privée : religion, vie familiale, coutumes...
Suspension du contrat (maladie, congés, **pass sanitaire**) : faits personnels et loyauté des parties, confidentialité des données liées à la santé

Rupture du contrat de travail et vie privée

Principe de non utilisation par l'employeur des faits tirés de la vie privée
Sanction d'un comportement externe à l'entreprise : le trouble objectif
Liberté d'expression : les limites possibles face au phénomène des réseaux sociaux
Licenciement pour des faits tirés de la vie privée : possibilités et limites
Outils et acteurs garantissant le respect de la vie privée des salariés
Le rôle des IRP : le CSE

**Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations
concrètes rencontrées par VOTRE entreprise.**

**Modalité : Présentiel
intra entreprise**

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit du
travail et RH**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A